



Sommaire :

- Résumez brièvement un des principaux articles.
- Résumez brièvement un des principaux articles.
- Résumez brièvement un des principaux articles.
- Résumez brièvement un des principaux articles.

Titre de l'article principal

Créée le 5 décembre 1995, l'Association pour la Promotion du Conseil Dépistage, APRODEC est une association à caractère social dont le but est de promouvoir la prévention de l'infection à VIH par la promotion du dépistage volontaire, confidentiel, anonyme et l'information en conformité avec les recommandations de l'OMS. Pour ce faire, elle a mis en place en 1996 le premier Centre d'Accueil, d'Information et de Dépistage volontaire et anonyme du Burkina Faso communément appelé CADI dont elle assure le suivi du fonctionnement, le contrôle des activités et la gestion. Allons-y à la découverte de ce centre à travers ses diverses activités.

Qu'est-ce qui a justifié la nécessité de mettre en place ce centre ?

Mme TRAORE : D'abord, le centre n'est que le fruit de l'APRODEC qui est le cadre institutionnel à même de le gérer. C'est dans les années 91-92 que les praticiens de la santé ont jugés utile de créer un centre de dépistage. Une étude a donc menée à cet effet par une anthropologue Alice D. qui a suggéré la création de l'association. Celle-ci a œuvré pour ouvrir le centre.

Quelles sont les activités du centre ?

L'activité principale du centre consiste au conseil dépistage. Mais il y a des activités en aval et des activités en amont. Nous faisons de l'animation, de la promotion du dépistage. Cela dit, on ne dépiste pas pour dépister. Il faut assurer le suivi de la personne dépistée. Nous ne faisons pas de la prise en charge, mais nous avons mis en place un dispositif permettant d'acheminer les séropositifs vers les associations de prise en charge.

Comment se passe concrètement vos activités de dépistage ?

On a le dépistage en stratégie fixe ici au centre et le dépistage en stratégie avancée ou mobile. Dans ce dernier cas, nous avons des sorties au sein de la ville et hors de la ville.

Comment est mise en œuvre la stratégie fixe ?

Pour cette stratégie, le centre travaille selon les règles de l'OMS. Ces normes requièrent le respect des trois C, c'est-à-

dire le conseil, la confidentialité et le consentement éclairé. Pour le conseil, toute personne désirant se faire dépister bénéficie à l'avance de nos conseils et éclairages. Ensuite, la confidentialité est assurée par notre dispositif, un système de code qui la garantit. Dès qu'on a le consentement de la personne, un code lui est attribué et elle est mise en situation de préparation au dépistage. Elle reçoit des conseils pré test. Après quoi, elle est orientée en salle de prélèvement pour recueillir de son sang et examen. Pour les résultats, la personne est encore reçue par le même conseiller. La remise des résultats se fait sur place après des conseils post test.



Qu'en est-il de la stratégie mobile ?

C'est la même chose mais l'équipe se déplace pour trouver la population là où elle se trouve. Généralement, nous allons en milieu rural pour atteindre des populations qui n'ont pas accès au conseil dépistage, faute de centre de santé. Mais au préalable, nous effectuons une mission exploratrice pour connaître la localité, expliquer aux gens le bien fondé du conseil dépistage. Ce n'est que suite à cela que l'équipe se déplace.

« Faire face l'infection à VIH /sida », c'est ce à quoi se résume le combat mené par le CADI. Et pour savoir comment, nous avons rencontré pour vous la coordinatrice de la structure, Mme

centre de santé. Mais au préalable, nous effectuons une mission exploratrice pour connaître la localité, expliquer aux gens le bien fondé du conseil dépistage. Ce n'est que suite à cela que l'équipe se déplace.

Titre de l'article intérieur

Quelle est la fréquence de vos sorties en stratégie mobile ?

Nous faisons une sortie par trimestre et donc quatre sorties par an. Chaque sortie dure dix jours. L'objectif en ces dix jours est de dépister au moins mille personnes. Il y a des années où nous arrivons à effectuer les quatre sorties ; il y a aussi des années où nous nous contentons d'une ou de deux sorties l'an. Tout dépend de l'enveloppe budgétaire et de la disponibilité des réactifs.

Que signifie la notion de consentement éclairé ?

De prime abord, précisons que cette notion se distingue de la volonté. Cette dernière précède le consentement éclairé. Ainsi, tout volontaire ne peut donner son consentement éclairé qu'à l'issue des conseils pré-test. Cela suppose que l'intéressé donne son accord après avoir pris connaissance des tenants et aboutissants du test. Il s'agit d'étudier en quelque sorte le profil psychologique de l'intéressé. Il faut chercher à savoir si cette personne est peut ou pas vivre avec une infection à VIH. Si au bout de cela la personne, étant désormais éclairée sur le VIH tient toujours à faire son test, il y a consentement éclairé.

Que fait CADI après la délivrance des résultats ?

Quel que soit le résultat, il faut suivre. Si le statut de la personne est négatif, c'est bien. Mais l'important c'est de le maintenir négatif. Un accent est alors mis sur les conseils post test. Des conseils qui sont donnés à l'intéressé pour qu'il puisse mener une vie saine et ne pas tomber dans la séropositivité. Mieux, cette personne sera amenée à être un relai d'information auprès de la population.

Si par contre la personne est séropositive, nous lui donnons tous les soutiens appropriés par rapport au vécu quotidien de ce statut. La personne est conduite dans une structure que nous appelons club post test. Ce club est animé par des personnes séropositives qui lui font des témoignages à visage découvert pour lui parler de leur vécu quotidien de la séropositivité. Il s'agit de lui faire comprendre qu'on peut vivre avec le VIH et vivre bien. Après cela, nous lui remettons une fiche de soutien et on l'oriente, soit vers l'hôpital du jour, soit vers un Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) pour la prise en charge médicale. La personne peut aussi adhérer, si elle le veut, à une association de prise en charge.

Quelle est la fréquence du nombre de personnes dépistées ?

Actuellement, nous dépistons autour de 600 personnes en moyenne par mois. Et depuis notre ouverture en avril 1996, nous avons dépisté plus de 100.000 personnes. Ces effectifs ont évolué car à la création, on ouvrait le centre 2 à 3 fois par semaine et les gens n'ayant l'information, nous dépistions 14 personnes en moyenne par mois. Il y a deux ans de cela, on était à 500, mais actuellement on a fait un léger progrès.

Quelles sont relations avec la Maison des Associations (MAS) ?

L'APRODEC est membre de la MAS qui assure la coordination des associations de lutte contre le VIH. Nous bénéficions donc des formations et de l'appui de la maison.

Quelles sont vos difficultés ?

Actuellement, la grande difficulté c'est le manque des réactifs. Notre partenaire financier actuel c'est le Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC). Or, le PAMAC est en rupture de réactifs. Et donc nous achetons les réactifs sur fonds propres en attendant puisqu'on ne peut pas fermer.

Ces ruptures sont-elles fréquentes ?

Cette année, la situation est cruciale car nous sommes en rupture de réactifs depuis le 4^{ème} trimestre de l'année 2011. Il faut que la situation se débloque rapidement car sur fonds propres, on ne sait pas jusqu'à quand on pourra tenir.

Avez-vous connaissance des raisons de cette rupture ?

Sans trop m'aventurer, je sais que la procédure administrative est lourde et cela joue nécessairement. Comme les réactifs sont commandés pour tout le pays, il faut attribuer le marché, il faut des délais, etc. Tout cela prend assez de temps et peut fausser nos programmes.

D'autres difficultés ?

Oui ! Il faut dire que la rupture de réactifs rime avec insuffisance de partenaires financiers. Nous travaillons aussi avec le laboratoire GSK (GlaxoSmithKline). Ce sont nos deux partenaires financiers.

Bénéficiez-vous d'un appui technique ?

Oui ! En commençant par la maison des associations, le centre muraz qui nous loge, la Direction Régionale de la Santé, l'antenne régionale du SP / CNLS. Il y a aussi les autres associations sœurs, surtout l'Association Espoir pour Demain (AED) qui actuellement nous appuie avec une de ses conseillères dans le cadre du club post test.

Quels sont vos souhaits pour améliorer votre travail ?

C'est boucler le montant de chaque plan d'action car chaque année on reçoit toujours un financement en deçà du budget de notre plan d'action. Actuellement, on a l'adhésion de la population mais c'est nous qui n'arrivons pas à satisfaire aux attentes, faute de moyens. La demande est plus forte que l'offre.

Titre de l'article intérieur

JOURNAL DE LA MAS



UNION EUROPEENNE



PROS

La M.A.S.

Équipe de Rédaction

Bazombié BADO

Yacouba OUEDRAOG

Ousmane TRAORE

BP: 2034

Tel: 20 98 34 55

Email: maisonassobobo@yahoo.fr

Site Web: <http://www.everyoneweb/masbobo.fr>

Éditorial

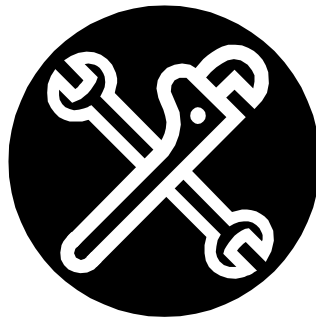
Cela fait déjà 6 ans que parait votre journal. Nous vous remercions pour vos contributions qui nous ont permis de l'animer. Nous sommes conscients des insuffisances et comptons toujours sur vous pour nous aider à les corriger. L'année 2012 verra une innovation grâce à l'appui de l'Union Européenne à travers le PROS. En effet, nous venons de bénéficier d'une subvention qui nous permettra de passer d'un numéro par trimestre à deux par mois pendant neuf mois. L'accent sera mis sur la diffusion des pratiques novatrices en matière d'intervention communautaire et la visibilité des acteurs communautaires. Nous attendons vos propositions. C'est le lieu ici pour nous de traduire toute notre reconnaissance à l'Union Européenne pour son sou-

**Retrouvez-
nous sur le
Web !
example.com**



Organisation

Votre slogan professionnel



**Légende accompagnant l'il-
lustration.**